



*Pour diffusion immédiate
Repentigny, 14 avril 2010*

Communiqué «Grand bal masqué de l'ARAM»

Repentigny, 14 avril 2010 – C'est maintenant devenu une tradition, l'Association de Repentigny pour l'avancement de la musique (ARAM) tient annuellement un événement-bénéfice dans le but de soutenir financièrement les activités de son Concours provincial de musique de Repentigny. Dans cette perspective, nous avons présenté l'an dernier, sous la présidence d'honneur de Madame Chantal Deschamps, un concert Beatlemania, avec la Sinfonia de Lanaudière, sous la direction du chef Stéphane Laforest, au cours duquel La Sinfonia avait interprété, pour le plus grand plaisir des auditeurs présents, les grands succès des Beatles, avec arrangements pour cordes. Ce fut un succès incroyable!

Comme vous le savez, le but de notre concours musical, qui est maintenant de niveau national (provincial), est d'offrir la possibilité aux meilleurs jeunes musiciens classiques de notre région et de tout le Québec de participer à une expérience en vue de les soutenir, de les motiver et de les stimuler dans la poursuite de leurs études musicales tout en les incitant à l'excellence musicale, sans compter que nous remettons chaque année plus de 20 000 \$ en bourses à ceux qui se sont distingués. La prochaine édition du concours se présentera du 28 au 31 octobre 2010.

Cette année, nous revenons en force avec un événement-bénéfice qui sera une première dans la région, du moins dans le domaine musical; nous présenterons un grand bal masqué, précédé d'un vins et fromages. Encore une fois cette année, c'est avec La Sinfonia de Lanaudière que nous nous associons pour présenter cet événement. Car qui dit bal, dit musique! C'est donc avec la musique de La Sinfonia que les convives s'élanceront sur le plancher de danse au cours de cette soirée prestigieuse.

Pour cet événement, nous avons le bonheur d'avoir, comme coprésidents d'honneur, deux grandes personnalités de notre communauté soit Madame Chantal Deschamps, mairesse de

Repentigny et préfet de la MRC de L'Assomption, et Monsieur René Després, président de Després et Laliberté et homme d'affaires bien connu dans la région.

À titre de coprésidents d'honneur de la campagne de financement du *Concours provincial de musique de Repentigny*, Madame Deschamps et Monsieur Després vous convient donc au **grand bal masqué de l'ARAM**, ce samedi 22 mai 2010 à 19 h 30, au Centre communautaire Laurent-Venne, qui sera, pour l'occasion, aménagé de façon toute particulière, en véritable salle de bal.

En plus de servir une bonne cause, ce bal masqué vous fera vivre une soirée de fantaisie et de mystère, alors que tous les convives sont invités à porter le masque... Saurez-vous reconnaître l'identité de chacun? Serez-vous reconnu par les autres invités?

La soirée s'amorcera par une dégustation Vins et fromages, organisée en partenariat avec la Fromagerie champêtre et Monsieur Luc Livernoche, suivie d'une soirée dansante au son de la Sinfonia de Lanaudière, sous la direction du chef Stéphane Laforest.

L'animation sera prise en charge par Monsieur Georges Nicholson, animateur radiophonique bien connu pour ses interventions à la radio Radio-Canada depuis nombre d'années.

Lors de la soirée, des tirages seront organisés, dont le tirage de deux concerts privés, donnés à domicile par deux lauréats du concours de l'an dernier, soit le 1^{er} prix, Steven Massicotte et le 3^{ième} prix, Charles Richard-Hamelin.

- Prix du billet : 150 \$ par personne. /1 200 \$ pour une table de 8
- 200 places disponibles (25 tables de 8 personnes)
- Les profits de la soirée seront versés au *Concours provincial de musique de Repentigny* de l'ARAM.

L'invitation est lancée ! Nous comptons sur votre présence pour partager cette soirée de plaisir et de mystère en notre compagnie !

Notes : En plus de l'incontournable loup, nous invitons les gentes dames à porter la robe longue et les nobles sieurs à revêtir leur plus belle tenue de soirée.

Info : ARAM 450-582-6714

Centre communautaire Laurent-Venne : 225, boul. J-A-Paré, Repentigny (Le Gardeur)